



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2022

TABLE DES MATIERES

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU	4
1 MÉTHODOLOGIE	5
2 MODÈLE D’AFFAIRES	6
3 ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS	10
4 PEOPLE	13
4.1 INTERNE.....	13
4.1.1 Données sociales	13
4.1.2 Attractivité et rétention des talents.....	13
4.1.3 Santé / sécurité.....	17
4.1.4 Activités sportives.....	18
4.1.5 Handicap.....	19
4.2 FONDATION ET AUTRES ACTIONS DE MECENAT.....	20
4.2.1 Fondation Lacoste	20
4.2.2 Autres actions de mécénat.....	24
5 COMMUNITIES	25
5.1 COMMUNICATION RESPONSABLE	25
5.2 CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITES	25
5.3 CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	26
5.3.1 Droits de l’homme et conditions de travail.....	27
5.3.2 Transparence et traçabilité	28
5.4 LIVELIHOOD	28
5.5 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	29
6 PLANETE	31
6.1 GESTION DES DÉCHETS	32
6.2 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	32
6.2.1 Eau	32
6.2.2 Matières premières	33
6.2.3 Énergies et fluides	33
6.3 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)	33
7 PRODUCT	35
7.1 ÉCO-CONCEPTION.....	35
7.2 QUALITE ET SECURITE DES PRODUITS.....	36
7.3 MATIERES PREMIERES	37

7.3.1	Coton	37
7.3.2	Autres matières : Certifications et bien-être animal	37
7.4	CONTREFAÇON	38
8	TABLE DES INDICATEURS PAR THEMATIQUE DE RISQUE	39
9	NOTE MÉTHODOLOGIQUE 2021	40
9.1	PERIMETRE DE REPORTING	40
9.2	DONNÉES SOCIALES	40
9.2.1	Taux de turnover	40
9.2.2	Effectifs de clôture	40
9.3	FLOTTE INTERNE DE VÉHICULES	40
9.4	FLUIDE ET ENERGIE	41
9.5	EMISSIONS DE GES	41



DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Partout dans le monde, les dernières années ont été particulièrement éprouvantes et imprévisibles. Les crises auxquelles nous faisons face nous confortent dans nos engagements et la démarche de transformation qui a été engagée. Nous sommes convaincus que notre croissance sur le long terme est indissociable d'un modèle économique qui demande moins à la Planète et offre plus aux femmes et aux hommes.

C'est au travers de sa stratégie "*Durable Elegance*" initiée il y a plus de trois ans maintenant, que Lacoste agit concrètement au quotidien pour se transformer et être un acteur responsable de l'industrie de la mode et du sport. Cette approche doit aussi permettre d'engager l'ensemble de notre écosystème dans une démarche responsable. Car nous sommes convaincus que c'est en nouant des liens profonds, pérennes et justes avec les partenaires qui partagent nos valeurs, que nous pourrons assurer une croissance durable. Beaucoup reste à construire, mais les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2025 et 2030 en matière de développement durable vont dans le sens d'une transformation vertueuse.

Le Comité Exécutif renouvelle ici son engagement à faire vivre concrètement les principes du Pacte Mondial dans les activités quotidiennes du Groupe.

Thierry Guibert, CEO

1 MÉTHODOLOGIE

Même si la politique RSE s'applique sur un périmètre plus global, les informations présentées dans cette déclaration portent sur les activités de la société Lacoste Opérations en France à l'exception des opérations en amont et en aval qui sont réalisées par d'autres entités non concernées par le périmètre de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Le présent rapport répond ainsi à l'obligation légale de reporting extra-financier imposée par la transposition en droit français de la directive européenne de 2014 sur la transparence et la publication d'informations extra-financières.

Les données RSE sont collectées par la Direction RSE auprès des contributeurs référents de chaque entité intégrée dans le reporting.

Sauf indication contraire, les données collectées couvrent la période de l'exercice civil 2022, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Les informations contenues dans la Déclaration de Performance Extra-Financière de Lacoste Opérations ont fait l'objet d'un avis d'assurance modérée de la part de l'un des commissaires aux comptes de la société EY, désigné Organisme Tiers Indépendant. Cet avis est accessible en annexe de la Déclaration de Performance Extra-Financière.

2 MODÈLE D’AFFAIRES

Surnommé le Crocodile, membre des Mousquetaires, René Lacoste a été sacré 10 fois vainqueur de tournois du Grand Chelem et a gagné la coupe Davis en 1927 en équipe. Toute sa vie, il fut un inventeur. Il a dessiné le 1er polo fabriqué dans un nouveau tissu révolutionnaire : le petit piqué. Précurseur de l’athlisme, faisant rimer pratique et esthétique, René Lacoste n’a cessé de révolutionner le tennis et la mode.

Lacoste est désormais un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui lui confère des responsabilités vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires, avec lesquels il doit élaborer des produits respectueux des Hommes et de l’environnement.

Dans ce cadre, Lacoste Opérations est le licencié mondial de la marque Lacoste pour le vêtement, la maroquinerie, le sous-vêtement et la chaussure. À ce titre, elle paie des redevances aux sociétés propriétaires des Marques.

Lacoste Opérations se rémunère en vendant des produits textiles, chaussures, sacs et accessoires de la marque Lacoste à des distributeurs, principalement sur le territoire Européen, en donnant en licence ses droits sur les autres territoires et en rendant diverses prestations de services (prestations administratives, locations immobilières, frais accessoires sur ventes, autres frais refacturés, etc.). Le textile représente plus des trois-quarts des ventes de Lacoste Opérations.

Lacoste Opérations inclut deux sites industriels français (Troyes Gayettes, Troyes Pull Verdun), situés à Troyes dans la région Grand-Est, ainsi qu’un site administratif (Croncels) où exerce une partie des équipes DSI, Supply chain, RH et Comptabilité de Lacoste Opérations, et le siège social (Court 37) situé à Paris.

Troyes est véritablement le berceau historique du savoir-faire Lacoste et a pour vocation de devenir un Centre d’Excellence.

Le site des Gayettes, à Troyes, intègre toutes les étapes de production depuis le fil jusqu’au produit fini : développement, tricotage, teinture, coupe et confection. Sur ce site, sont produits plus particulièrement les vêtements du défilé, les produits plus sophistiqués ou encore la gamme Made in France.

Les ateliers tricotage et teinture du site des Gayettes alimentent en tricot les autres sites de fabrication Maille, ainsi que différents partenaires en France et à l’étranger.

Le site de Verdun est spécialisé dans la production de produits tricotés : il héberge un atelier de tricotage et de confection, ainsi que les étapes de traitement et de lavage, de contrôle qualité et la qualité centrale du Groupe.

LES ENJEUX DE L’INDUSTRIE TEXTILE

Au cours des dernières décennies, la demande croissante pour les produits textiles a contribué à l’évolution rapide de l’industrie de la mode. Aujourd’hui cent milliards de vêtements sont produits chaque année (soit près de deux fois plus qu’il y a vingt ans), portés par des rythmes de production effrénés, des prix et des coûts de fabrication tirés vers le bas, ainsi que des produits de qualité moindre devenant rapidement obsolètes, tandis que sur la même période, leur utilisation (le nombre de fois qu’un vêtement est porté) a diminué. Cette surproduction et cette surconsommation de produits textiles a induit des conséquences sociales et environnementales préoccupantes :

- La pression sur les coûts de production a accéléré l’éclatement des chaînes d’approvisionnement et la délocalisation de la production vers les pays en développement, au détriment des conditions

de travail, souvent précaires et parfois indécentes. À l'échelle de la planète, ce réseau éclaté pose la question de sa traçabilité, et avec elle, de la visibilité des donneurs d'ordre quant aux pratiques sociales et environnementales qui prévalent dans l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement ;

- En amont, produire davantage de fibres textiles nécessite de recourir à des cultures toujours plus intensives ou de s'orienter massivement vers des fibres synthétiques fabriquées à partir de ressources fossiles. Le polyester, matière artificielle synthétique dérivée du pétrole, arrive en tête de la production des fibres textiles dans le monde ;
- En aval, les tissus synthétiques libèrent, à chaque lavage, des quantités croissantes de microfibres qui finissent le plus souvent dans les océans ;
- En bout de chaîne, la majorité de ces vêtements, portés de moins en moins longtemps, est envoyée en décharge ou incinérée, alors même qu'une grande partie d'entre eux pourrait être recyclée ou réutilisée ;
- Enfin, sur le volet économique, la pénurie de matières premières pour produire les fibres textiles génère des ruptures d'approvisionnement, des retards de livraison et une hausse des prix, accrue par un dérèglement du fret. Ces fluctuations se répercutent sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

TENDANCES IMPACTANT L'ACTIVITE

Le secteur du textile tente encore de se redresser des conséquences de la pandémie de la Covid-19. En début de crise, le secteur a souffert d'une baisse de l'offre, accentuée par une faible demande de la part des consommateurs. Deux facteurs ayant contraint les marques à réduire, reporter ou annuler leur production de produits textiles, entraînant une réduction ou une annulation totale des importations de fibres.

Avec l'assouplissement des restrictions, la demande mondiale a enregistré un rebond en 2021. Cependant, l'industrie pourrait être confrontée à de nouveaux défis liés à la perturbation des chaînes d'approvisionnement, tels que l'augmentation des coûts de transport et de production, qui pourraient compromettre la croissance du secteur. Une série de facteurs supplémentaires, notamment des tensions géopolitiques accrues, continuent d'affecter la stabilité du secteur. Les tensions sur le pouvoir d'achat pourraient également générer des arbitrages dans le budget consommateurs, au détriment des produits textiles.

Les attentes accrues des parties prenantes quant à la transparence des entreprises sur leurs pratiques sociales et environnementales poussent les marques à se renouveler : la soutenabilité des activités du secteur apparaît ainsi comme une urgence à adresser.

ELEGANCE DURABLE : LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LACOSTE

Depuis plusieurs années, Lacoste se mobilise aux côtés d'autres acteurs, au sein d'initiatives multipartites telles que le secrétariat technique du PEF (Product Environmental Footprint), le Fashion Pact ou encore l'initiative Make Fashion Circular de la Fondation Ellen MacArthur pour améliorer et rendre les pratiques du secteur de la mode plus vertueuses. Lacoste partage en effet la vision portée par la Fondation Ellen MacArthur pour une mode circulaire : faire en sorte que les produits du Groupe soient conçus et fabriqués dans le respect des équilibres fragiles de la planète, qu'ils soient utilisés plus longtemps, qu'ils puissent être récupérés et réutilisés pour prolonger leur existence. Plus que jamais, il convient de réconcilier le besoin et le plaisir de s'habiller avec le respect des Hommes et la préservation de la planète.

Lacoste s'est engagé dans une démarche de transformation en faisant de sa stratégie de développement durable, "Élégance Durable", une incarnation de sa raison d'être : faire de l'élégance la valeur qui transcende les différences.

Le concept même d'Élégance Durable fait écho à l'histoire de René Lacoste et à sa vision du mouvement. Précurseur, il pressent que libérer le mouvement par l'intermédiaire du vêtement est un déclencheur pour favoriser l'épanouissement personnel, **encourager l'esprit de liberté et de défi**. Les produits Lacoste ont toujours été conçus selon des critères de qualité très exigeants et la marque a toujours été synonyme d'élégance à travers le monde. Mais Lacoste croit que l'élégance est aussi une façon de faire, une façon d'être. Elle permet aux Hommes de collaborer pour trouver des solutions nouvelles. L'élégance est une valeur, une force de transformation à même de dépasser les différences.

Pour construire sa démarche d'Élégance Durable, Lacoste s'est appuyé sur une étude de matérialité et un bilan environnemental complet de ses activités. Ces deux éléments d'analyse ont servi de fondement à l'élaboration de la stratégie de développement durable pour intégrer l'ensemble des acteurs de l'écosystème du Groupe.

L'ambition de cette stratégie est de faire profiter au plus grand nombre la vision de Lacoste de d'Élégance Durable :

- **Aux hommes et aux femmes à travers le pilier People**, en élevant les personnes fragilisées vers leur plein potentiel ;
- **Aux communautés locales, à travers le pilier Communities**, en élevant la chaîne d'approvisionnement du Groupe vers une croissance durable ;
- **À la planète, à travers le pilier Planet**, en tendant à élever les produits Lacoste vers une forme d'excellence environnementale.

Pour déployer cette Élégance Durable au cœur de ses activités, Lacoste s'appuie sur 4 valeurs :

- **Jouer en Equipe**, c'est faire preuve de respect et d'engagement tant envers les autres qu'envers le travail et les décisions d'équipes ;
- **Agir avec Élégance**, c'est viser l'excellence en étant fairplay et humble, dans les relations aux autres ;
- **Agir avec Audace**, c'est avoir le courage de s'exprimer, d'expérimenter et de prendre des initiatives pour explorer de nouvelles opportunités ;
- **Avancer avec Ténacité**, c'est rechercher constamment à s'améliorer, en tirant les leçons des échecs.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

FAIRE DE L'ELEGANCE UNE VALEUR QUI TRANSCENDE LES DIFFERENCES

NOS RESSOURCES

COLLABORATEURS

1274 COLLABORATEURS
61% DE FEMMES

PRODUCTION

2 SITES INDUSTRIELS FRANÇAIS
350 000 PIÈCES FABRIQUÉES EN 2022
EXPERTISE TEINTURE
QUALITÉ PRODUIT

ACADEMIES DE FORMATION

MANUFACTURING ACADEMY
LEADERSHIP ACADEMY
CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MARQUE
LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

NOTRE ECOSYSTÈME

FOURNISSEURS & LEURS
COMMUNAUTES LOCALES

PARTENAIRES FINANCIERS &
COMMERCIAUX

ENVIRONNEMENT

CLIENTS

NOTRE VISION

DEVENIR LA MARQUE LA PLUS INSPIRANTE DANS LE SPORT FASHION

4 VALEURS



NOTRE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

FINANCIER

VENTES 667,10M€
PRESTATIONS 162M€

CHAÎNE DE VALEUR

9 PROJETS CO FINANCES
7 PAYS
668 AUDITS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

COLLABORATEURS

SALAIRES 69M€
AVANTAGES SOCIAUX 32M€

FORMATION

1,7 % DE LA MASSE SALARIALE
13 015 HEURES

SOCIÉTÉ & FONDATION

30 ASSOCIATIONS
19 PAYS

ACTIVITÉS

FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS – PRESTATIONS DE SERVICES

3 ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2018, Lacoste Opérations avait réalisé une première cartographie des risques RSE à dire d'expert, en analysant son activité au regard des enjeux sectoriels pertinents. Ceux-ci avaient été identifiés en utilisant différents standards (SASB, GRI, etc.) et en prenant en compte une cartographie des risques Groupe précédemment réalisée en 2017.

En 2019 la cartographie des risques a été approfondie à partir d'interviews d'experts en interne avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé. Une analyse de matérialité est venue compléter cet exercice, en s'appuyant sur une consultation d'un panel de parties prenantes internes et externes.

Cette étude a fait ressortir les risques les plus matériels et pertinents pour Lacoste Opérations. Les préoccupations environnementales et la nécessité pour Lacoste de communiquer de manière plus transparente ont été notamment mises en évidence.

En 2020, la réalisation d'un bilan environnemental et l'élaboration d'un plan d'actions complémentaires ont permis, entre autres :

- De renforcer les actions déjà en place ou en cours de déploiement ;
- D'identifier / élaborer les indicateurs de performance pertinents, notamment au niveau environnemental, qui viendront compléter les indicateurs de reporting que Lacoste a continué de suivre en 2021 et en 2022 ;
- De hiérarchiser et d'affiner les impacts, ainsi que de définir les principales attentes sociétales et environnementales liées aux activités du Groupe.

En 2021, Lacoste Opérations a mis en ligne son premier rapport de Développement Durable. Il intègre l'ensemble de la démarche de développement durable du Groupe et s'attache à préciser les actions mises en place, les points d'avancement et expose les feuilles de route et objectifs à horizon 2025.

En 2022, une seconde version du rapport développement durable a été mise en ligne. Sous la forme d'un rapport d'étape, ce rapport présente l'avancement de Lacoste par rapport aux engagements *Durable Elegance* pris à horizon 2025. Il présente également une partie des nouveaux engagements pris par la Marque et intègre pour la première fois une section sur les produits chaussures et les produits maroquinerie.

Pour structurer et organiser le déploiement de la stratégie *Durable Elegance*, une refonte de la gouvernance RSE impliquant toutes les équipes et les départements du Groupe Lacoste a été initiée en 2021 et s'est poursuivie en 2022 :

- Le COMEX est garant de la stratégie et de son application ;
- L'équipe RSE globale pilote la stratégie ;
- Les référents RSE, points de contact au sein de chaque département, contribuent au déploiement de la stratégie et assurent la remontée d'informations à l'équipe RSE globale.

Les thématiques réglementaires "conséquences environnementales de l'activité, notamment en ce qui concerne le changement climatique", et "l'économie circulaire" sont intégrées dans les risques liés à l'environnement, les thématiques "respect du bien-être animal" et "engagements sociétaux" dans le risque chaîne d'approvisionnement responsable, et les thématiques "accord collectifs" et "lutte contre les discriminations et promotion de la diversité" dans le risque engagement et bien-être des collaborateurs. Les « actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives » n'ont pas été intégrées à l'analyse des risques. Toutefois, la thématique a été intégré dans la partie 4.1.4 de ce présent rapport.

Sur le plan fiscal, la société tient compte des dispositions légales et réglementaires applicables, y compris les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, vis-à-vis des autorités des états où elle exerce ses activités. Elle procède aux déclarations fiscales périodiques et au paiement des impositions correspondantes. Elle n'a pas sollicité ni ne bénéficie d'accord fiscal dérogatoire.

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes "gaspillage alimentaire", "lutte contre la précarité alimentaire", et "respect d'une alimentation responsable, équitable et durable" ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans la présente DPEF.

THÉMATIQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	IMPACT POTENTIEL	SECTION DANS LE DOCUMENT
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	Sous-traitance non déclarée Violation des droits de l'Homme par un partenaire au sein de la chaîne d'approvisionnement de Lacoste Opérations	Risques pour les salariés des sites Réputation de l'entreprise Qualité des produits	5.3
	Utilisation de matière première issue d'une chaîne d'approvisionnement ne permettant pas de préserver le bien-être des animaux	Réputation de l'entreprise	7.3
ENVIRONNEMENT	Rejets de polluants contaminants ou pollution accidentelle sur un site industriel ayant un impact direct sur les riverains ou l'environnement	Non-respect de la réglementation Impact sur la santé de riverains ou sur l'environnement. Interruption d'activité Réputation de l'entreprise	7.2
	Adaptation au changement climatique et réduction de l'empreinte carbone Mauvaise gestion des ressources et des déchets Raréfaction des ressources naturelles Impact environnemental de l'industrie de la mode	Difficultés d'approvisionnement de matières premières (qualité, quantités, prix). Consommation non maîtrisée de fluides ou d'énergie Valorisation ou recyclage non optimisé des déchets Mauvaise gestion des stocks ou de la production entraînant du gaspillage de matières premières Réputation de l'entreprise	6
COMMUNICATION	Suspicion de mauvaises pratiques par les parties prenantes du fait d'un manque d'informations accessibles sur les pratiques responsables du Groupe.	Suspicion de mauvaises pratiques par manque d'informations Mauvaise notation de l'entreprise par des ONG ou des applications par manque d'information Réputation de l'entreprise	5.1
QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	Insatisfaction des clients Réaction allergique lors de l'utilisation d'un produit	Santé des clients Réputation de l'entreprise	7.2
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Accident de personne sur un site industriel interne ou externe. Risque attentatoire.	Non-respect de la réglementation Risque d'accident du travail Interruption d'activité	4.1
ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS	Démotivation Atteinte à la santé mentale ou physique des collaborateurs	Démotivation, baisse de la productivité, déséquilibre vie privée/professionnelle.	4.1
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PROTECTION DE LA MARQUE	Contrefaçon	Intérêt des clients, partenaires et salariés. Capacité d'investissement et d'innovation de Lacoste	7.4

4 PEOPLE

4.1 INTERNE

4.1.1 Données sociales

Au 31 décembre 2022, Lacoste Opérations employait 1 262 collaborateurs, avec 1,90% des collaborateurs travaillant à temps partiel. Les effectifs comptaient 61 % de femmes, avec 47% de femmes parmi les N-1 des membres du Comex.

En 2022, 289 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, tandis que 213 quittaient la société. Le taux de turnover était ainsi de 21,02%. En 2022, le périmètre du calcul du taux de turnover a été élargi : il ne concerne plus uniquement les contrats en CDI, mais intègre désormais également les contrats en CDD (dont les contrats de professionnalisation) et les contrats en alternance.

La masse salariale était de 69 M€ (+12,38 % par rapport à 2021).

L'absentéisme s'est élevé à 4,71% en moyenne : il était de 6,60% sur les sites de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de 2,29% sur le siège.

4.1.2 Attractivité et rétention des talents



4.1.2.1 Gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Lacoste assure la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences en s'appuyant sur :

- Des accords collectifs, tels que l'accord relatif à la négociation annuelle obligatoire, l'accord relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels et l'accord de négociation exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat ;
- Une cartographie annuelle des emplois pour identifier leurs évolutions et les besoins à venir ;
- La Manufacturing Academy, reconnue par l'Etat français, qui permet de former la main d'œuvre aux savoir-faire du textile, et recruter parmi les personnes formées ;
- Une école interne de tricotage, teinture et confection qui assure une formation continue aux équipes ainsi qu'aux managers de premier niveau ;
- La Leadership Academy à destination des managers à tous les niveaux de séniorité, qui vise notamment à renforcer leur capacité à engager les collaborateurs ;
- Des plans de recrutement ;
- Une rémunération prenant en compte des facteurs de bien-être des salariés, un régime de prévoyance et frais de santé, une politique d'intéressement et de participation. La politique salariale de Lacoste va au-delà de l'évolution du pouvoir d'achat ;
- Une communication interne forte : informations hebdomadaires et trimestrielles, plateforme intranet, explication de la stratégie et réunions mensuelles et trimestrielles sur les résultats.

La richesse des activités et des métiers présents au sein de l'organisation, l'envergure géographique du Groupe et la notoriété de la Marque contribuent fortement à l'attractivité de Lacoste. L'entreprise investit néanmoins avec une attention toujours plus accrue dans le domaine de l'acquisition des talents avec la mise en place de guidelines, process, méthodologies et outils en cohérence avec ses ambitions de développement et les projets de transformation liés à cette ambition. Afin de veiller à sa compétitivité sur le marché, la stratégie *Talent Acquisition* a été déployée par Lacoste. Revue en 2022 pour répondre à des enjeux d'harmonisation globale, de gain d'efficacité, d'adaptation aux enjeux et besoins du marché, et de renforcement de l'inclusivité dans les processus de recrutement, la stratégie s'organise en 3 piliers :

- L'attraction des talents, au travers de la plateforme de Marque créée en 2022 qui décrit la proposition de valeur de Lacoste, dont la nouvelle signature RH est "*Cross cultures, move as one*". Cette dernière présente la promesse envoyée par Lacoste sur le marché du travail, au travers d'un descriptif de l'expérience collaborateurs répondant à 3 questions : quel est l'environnement de travail Lacoste, quel est l'impact de Lacoste pour ses collaborateurs et leur carrière, quel est l'impact externe de Lacoste sur la planète et la société ;
- Le sourcing des talents, d'une part par un renforcement de la plateforme de recrutement pour s'assurer d'un usage optimal de l'outil Talent Pass¹ et pour mettre en place un recrutement plus moderne et inclusif en s'appuyant sur de nouveaux partenariats (Mozaïk RH, Welcome To The Jungle). D'autre part par un renforcement des partenariats écoles, selon les besoins de Lacoste et en relation avec la stratégie diversité, équité et inclusion (IFM, NEOMA, KEDGE, ESSEC, MODART, UTT, ENSAIT et ENSISA) ;
- La partie recrutement, par le déploiement global d'une formation au recrutement inclusif, prévu en 2023.

Ces sujets sont soutenus par un effort significatif dans le développement de solutions innovantes et digitales (site internet dédié aux Talents et Carrières, plateforme de recrutement) permettant la création de viviers de talents et l'identification de positions clés dans l'organisation, qu'il s'agisse d'experts, de managers ou de hauts potentiels.

4.1.2.2 Formation

1,87% de la masse salariale, soit 1 174K€, a été consacré à la formation des collaborateurs. 827 d'entre eux ont pu bénéficier d'au moins une heure de formation et le total des heures de formations suivies s'élève à 14 518 heures.

4.1.2.2.1 Manufacturing Academy



Lacoste a créé son école dans le berceau historique de la bonneterie en 2016 afin de sauvegarder le savoir-faire textile local et le perpétuer. Elle a pour ambition de permettre la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations et de devenir l'un des lieux incontournables de la formation aux métiers du textile en France et dans le monde. La Manufacturing Academy a permis de former, puis de recruter des stagiaires qui, pour la plupart, ne connaissaient pas le métier auparavant.

Les programmes sont dédiés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier. Deux formatrices internes certifiées par un parcours de formation accompagnent les stagiaires sur ces programmes.

Sous la forme de préparation opérationnelle à l'emploi (POE), les stagiaires effectuent un premier stage de 3 mois mêlant théorie et pratique dans les ateliers Lacoste. A la suite de ces premiers mois, le stage est reconduit sur une année en CDD contrat de professionnalisation, à la suite de laquelle une certification est passée. Si elle est obtenue, cette certification professionnelle fait office de diplôme, pour les métiers de la confection, du tricotage et de la fonction de bonnetier. Depuis la création de la Manufacturing Academy :

- 75% des POE ont été transformées en CDD contrat de professionnalisation ;

¹ L'outil *Talent Pass* permet de gérer entièrement un processus de recrutement de la création de l'emploi jusqu'à la mise en place du contrat.

- 50% des CDD contrat de professionnalisation ont été transformés en CDI à la suite de l'obtention du diplôme.

En 2022, 21 personnes ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation.



4.1.2.2.2 Leadership Academy



Depuis 2021, la Management Academy est devenue la Leadership Academy. Promotrice et garante de la bonne compréhension et de la bonne intégration de la culture managériale du Groupe Lacoste, elle incarne en outre la philosophie du Leadership *made in Lacoste* : "*Coaching our teams to success*".

Composée de deux sections, le Leadership Development et le Talent Development, la Leadership Academy participe à développer des leaders toujours plus agiles et engagés, attentifs à mettre en œuvre un esprit d'inclusion autant que de performance.

Au travers du Leadership Development, l'académie s'appuie sur trois programmes majeurs, visant à l'intégration d'une culture du leadership au travers du développement des capacités managériales : SCORE pour les nouveaux managers, BOOST pour les middle managers et LEADERSHIPX pour les seniors managers.

Chacun d'eux fait partie d'un parcours de formation complet et de long terme, mobilisant de nombreux outils pour maximiser l'impact et offrir des opportunités concrètes de développement pour les leaders. Internationale et transverse, l'académie s'adresse à tous les leaders Lacoste et poursuit des objectifs forts :

- Construire, par une même expérience partagée, un réseau solide de pairs ;
- Assurer une compréhension toujours plus fine de l'ADN Lacoste et des principes de leadership, et favoriser les échanges entre pairs pour activer notre intelligence collective ;
- Soutenir le développement personnel des leaders et élaborer un plan d'action pour gérer les leviers individuels et collectifs de performance et de motivation.

Depuis 2022, le programme SCORE se déroule en 11 demi-journées réparties sur 8 mois, pour permettre un accompagnement sur la durée et une montée en compétence optimale. En 2022, le programme a été déployé sur toute la France. En Argentine, ainsi que dans les régions DACH+² et Iberica³, des collaborateurs locaux ont commencé à être formés pour être en capacité de diffuser le programme.

Revu en automne 2021, le programme BOOST n'a pas changé en 2022 et correspond toujours à un programme international en digital sur 5 demi-journées. Des leaders de différents pays y sont invités pour partager leur expérience.

Le programme LEADERSHIPX a été complètement redéfini en 2022, pour un déploiement prévu en 2023.

Également, la Leadership Academy accompagne avec le Talent Development l'identification, la naissance et l'essor des talents en libérant les potentiels à travers deux parcours, LEAP et IMPULSE. Ces parcours visent à fournir aux talents un panel de connaissances important en dehors de leur domaine d'expertise, ainsi que de développer des compétences plus stratégiques en vue de prises de responsabilités croissantes. A cet effet, elle promeut aussi la mobilité interne en créant des passerelles entre les marques, notamment en ouvrant les portes de certains parcours aux leaders des autres marques du Groupe MF Brands.

² La région DACH+ se compose de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Suisse, de la Suède et du Danemark.

³ La région Iberica se compose de l'Espagne et du Portugal.

En 2022, le programme LEAP s'est déroulé dans les régions Europe et Americas. Le programme IMPULSE a intégré des collaborateurs de différentes marques du Groupe MF Brands, avec un premier cycle de formation en partenariat avec l'International Institute for Management Development (IMD) sur des thématiques de management, suivi d'un second cycle en partenariat avec l'Institut Français de la Mode (IFM).

Ainsi, en 2022 :

- 35 collaborateurs ont été formés par le programme SCORE ;
- 60 collaborateurs ont été formés par le programme BOOST ;
- Aucun collaborateur n'a été formé par le programme LEADERSHIPX, revu en 2022 pour un déploiement prévu en 2023 ;
- 10 collaborateurs MF Brands (6 Lacoste, 3 Gant, 1 The Kooples) ont été formés par le programme IMPULSE.

Également, dans la continuité de 2021, toute la Leadership Team Lacoste a poursuivi sa formation sur la culture du feedback en 2022. Les éléments de formations ont ensuite été mis à disposition des collaborateurs Lacoste dans le monde dans 13 langues différentes, via l'outil Talent Pass.

4.1.2.2.3 CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY



La Customer Experience Academy a pour objectif de développer les compétences du commerce de détail et créer un environnement d'apprentissage propre à faire émerger des ambassadeurs de marque passionnés. Elle permet notamment de renforcer la marque Lacoste en proposant des outils de formation et des initiatives qui permettent de garantir la qualité premium de l'expérience client.

Aujourd'hui, ce sont 91 modules de formation qui sont disponibles dans 50 pays différents et 15 langues, via un accès digital ou en présentiel, mais aussi directement en magasin, où des interventions sont régulièrement proposées.

Les principaux sujets traités en formation sont :

- L'histoire et les valeurs de la Marque ;
- Les catégories clés et informations sur les produits et collections ;
- L'actualité de la Marque et du Groupe ;
- L'expérience client Lacoste ;
- Le management des employés et des ventes.

En plus du contenu des formations, l'équipe de la Customer Experience Academy propose son soutien à travers la mise à disposition de ressources variées : lignes directrices, plans de communication, calendriers, indicateurs clés de performance pour suivre les impacts, supporter les engagements et garantir une mise en œuvre adéquate et réussie sur chaque marché. Tous ces éléments sont exécutés et gérés localement par la Direction de la Formation.

En 2022, les réalisations principales de la Customer Experience Academy ont été :

- Le lancement progressif d'une nouvelle application mobile disponible dans 50 pays et en 15 langues différentes, ainsi que l'accompagnement des filiales et partenaires dans son déploiement. L'application a été utilisée par plus de 6 000 utilisateurs et propose des informations, des quizz, des vidéos et des challenges sur, entre autres, l'histoire de la marque, les catégories de produit, l'expérience client, la plateforme de marque et les valeurs de Lacoste ;
- Le déploiement d'un programme de formation dédié à la nouvelle expérience client Lacoste, combinant modules de formation digitaux sur l'application mobile et activités à réaliser en point

de vente. Un suivi régulier du déploiement de ce programme a été partagé avec les équipes RH, formation et vente, aussi bien centrales que locales ;

- Le développement d'une formation en présentiel pour optimiser les performances de vente de la catégorie Femme. Ce programme et les outils associés ont été présentés aux Directeurs de formation locaux en septembre 2022, pour déploiement en local, en fonction des priorités et situations spécifiques de chaque marché ;
- Des points de partage réguliers en distanciel, réunissant les Directeurs Formation locaux, afin de partager les directives de formation et présenter les programmes et outils développés par la Customer Experience Academy ;
- Le relais aux équipes de vente de la communication et des modules de formation à la diversité et l'inclusion, via l'application mobile.

4.1.3 Santé / sécurité

Dans un contexte où les entreprises sont confrontées à des risques liés à la sécurité toujours plus grands, développer la vigilance doit devenir une démarche de fond afin de créer une véritable culture de la sécurité.

Un projet d'entreprise "Nos Gestes Gagnants" a été déployé en 2018, pour former et informer les salariés aux enjeux de sûreté et sécurité. Il vise à l'application de principes au quotidien autour de la protection et de la vigilance, tant à l'égard de la marque, que des marchandises et des personnes. Un e-learning dédié est rendu obligatoire pour tous les nouveaux collaborateurs de Lacoste Opérations.

Il vise à l'application de principes au quotidien autour de 6 grandes thématiques :

- PROTECTION DE LA MARQUE
- PROTECTION DE LA MARCHANDISE
- PROTECTION DES DONNÉES
- PROTECTION DES PERSONNES
- PROTECTION DES ESPACES DE TRAVAIL
- VIGILANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES

En 2022, le contenu de la politique "Nos Gestes Gagnants" a été retravaillé, avec la définition d'un socle commun des règles de sécurité à respecter et une déclinaison selon les métiers de la vente, des opérations et de l'administratif. Le déploiement de cette nouvelle version est prévu pour 2023 sous la forme de guides, accompagnés d'e-learning.

À Troyes, sur les sites des Gayettes et de Verdun, de nombreux investissements ont également été réalisés depuis 2019, afin de favoriser les meilleures conditions de travail possible. Du matériel ergonomique de pointe (chariots et tables dynamiques) a notamment été acheté, afin de minimiser les risques de troubles musculosquelettiques des opérateurs, et l'éclairage a été repensé pour garantir un confort maximal dans les unités de production. En 2022, un repérage des collaborateurs en difficultés à la suite de visites médicales a permis de réaliser un aménagement de 5 postes de travail sur le site des Gayettes.

Dans la continuité de l'étude sur le niveau sonore réalisé en 2019 (identification des besoins spécifiques en protection auditive pour chaque poste de travail), le travail de prévention sur le risque bruit effectué en 2021 a été poursuivi en 2022. À l'occasion de la journée mondiale de l'audition de 2022, 165 collaborateurs se sont inscrits à la campagne interne d'audiogramme. Sur ces 165 inscriptions, 16 collaborateurs ont été redirigés vers un médecin ORL⁴ pour réaliser des tests plus poussés. 5 d'entre eux ont ainsi pu être appareillés et d'autres dossiers sont encore en cours d'examen. Ces collaborateurs

⁴ Médecin oto-rhino-laryngologiste.

ont alors reçu des conseils, un accompagnement sur la démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et une aide de financement de l'AGEFIPH.

D'autres actions ont également été menées au cours de l'année 2022 :

- Pour la première fois, du 20 au 24 juin une zen week a été organisée sur le site de Court 37 par l'équipe des Services Généraux⁵. En plus des activités sportives, les collaborateurs se sont vu proposer des ateliers pour gérer leur stress. Des massages assis pour atténuer la fatigue, le stress et les douleurs dorsales ont été offerts à 60 collaborateurs. Également, un atelier live et digital "Apprendre à gérer son stress et ses émotions" a eu lieu pour découvrir les bonnes pratiques de sophrologie à adopter pour mieux gérer stress et émotions, pour 95 collaborateurs ;
- Le 17 mars, des ateliers "Sensibilisation à la technique des gestes du massage cardiaque et de la défibrillation" ont été effectués à Court 37. 38 collaborateurs ont participé à cette sensibilisation et sont désormais en capacité de reconnaître les signes de l'arrêt cardio-respiratoire, situer les défibrillateurs présents à Court 37 et pratiquer les gestes de réanimation sur une personne avec le massage cardiaque ;
- A l'occasion d'octobre Rose, mois de la sensibilisation contre le cancer du sein, les collaborateurs de Court 37 ont été accueillis sur des stands de prévention installés au siège. En partenariat avec la Ligue contre le cancer, une 50^{aine} de collaborateurs a participé aux ateliers de prévention et de mise en situation réelle sur buste de palpation ;
- Le Recyclage des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)⁶ avec six sessions de formation pour 40 SST recyclés et une session complémentaire pour les 6 nouveaux SST. 94 SST sont disponibles sur les sites Troyens.

Les indicateurs d'accidentologie sont suivis :

Indicateurs d'accidentologie	2022				
	Gayettes	Verdun	Croncels	Court 37	Total
Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 000 heures travaillées)	25,79	0,00	0,00	1,98	9,80
Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées)	0,60	0,00	0,00	0,01	0,21

4.1.4 Activités sportives

Pour promouvoir les activités physiques et sportives au sein de son écosystème, Lacoste a déployé plusieurs actions en 2022 :

- Du 22 novembre au 12 décembre, près de 2 600 collaborateurs Lacoste de 13 pays ont participé à la deuxième édition du Challenge 12.12⁷. Le principe : accumuler le plus grand nombre de pas possible, au travers de challenges sportifs individuels ou de groupes, pour permettre à une association locale de bénéficier d'une dotation de la Fondation Lacoste. Au cours des 3 semaines de compétition, les équipes localisées en France ont organisé un footing de 13 kilomètres passant par tous les sites de Lacoste situés à Troyes (Les Gayettes, Court 2.3, Verdun, Croncels et Solodi) pour booster le nombre de points et soutenir l'association Croco Golf Nord ;
- Lors de la zen week⁸, des activités sportives ont été proposées aux collaborateurs. Le rooftop du site Court 37 a accueilli une session de Yoga en plein air de 45 minutes ainsi qu'une initiation à

⁵ Pour plus d'information, voir partie 4.2.1. Santé et sécurité.

⁶ Tous les 2 ans, les Sauveteurs Secouristes du Travail doivent suivre un recyclage leur permettant de maintenir et d'actualiser leurs compétences.

⁷ Pour plus d'information, voir partie 4.2.1. Santé et sécurité

⁸ Pour plus d'information, voir partie 4.1.3. Santé et sécurité

la morning routine. Les deux sessions, réalisées en compagnie d'un coach, ont été suivies par une 30^{aine} de collaborateurs ;

- Les 27 et 28 septembre, les collaborateurs de Court 37 se sont réunis pour participer à la première édition des « Lacoste Games », un tournoi sportif qui a réuni plus de deux cents collaborateurs. Les participants ont été invités à défier en binôme d'autres équipes sur plusieurs épreuves sportives (ping-pong, fléchettes, mölkky, arcade-basketball, air-hockey) ;
- La volonté de Lacoste d'aller vers plus d'équité et de durabilité s'incarne aussi dans les actions soutenues par la Fondation Lacoste. Organisée en deux piliers, le pilier *Youth* a pour ambition de donner aux jeunes les plus défavorisés les moyens de réaliser leur plein potentiel et les aider à construire leur avenir, notamment à travers des programmes sportifs et éducatifs. En particulier, parmi les 14 nouveaux projets financés par la Fondation en 2022, ceux portés par les associations Tennis South Africa, Etendart, Sport Senza Frontiere, Tibu Maroc et London Youth Sport Organisation, ont pour axe principal de développer la pratique du sport.

En plus de ces actions, Lacoste est partenaire de Gymlib. L'application est mise à disposition des collaborateurs et leur permet de profiter de 4 000 infrastructures et 300 activités sportives du réseau Gymlib via un abonnement.

4.1.5 Handicap

Comme en 2021, le programme de la Semaine du Handicap 2022 a été présenté au travers d'un flash hebdo spécial et d'affiches réalisées par l'AGEFIPH. Cette année, à l'occasion de cette semaine, les collaborateurs de Lacoste Opérations se sont vu proposer des conférences et des activités sur la thématique des handicaps invisibles, qui représentent 80% des handicaps en France. 4 conférences ont été présentées lors de cette semaine :

- L'endométriose, la grande invisible : qu'est-ce que l'endométriose, quel est son impact au quotidien, comment améliorer le quotidien des collaboratrices atteintes ;
- L'audition, en prendre soin à tout âge : quels sont les risques auditifs de la vie quotidienne et du travail, quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place pour prendre soin de son audition. Cette conférence a été accompagnée par des ateliers de dépistage des troubles de l'audition, auxquels ont participé 45 collaborateurs ;
- La bipolarité, mieux la comprendre et oser en parler : qu'est-ce que la bipolarité, quel est son impact au quotidien, comment améliorer le quotidien des personnes atteintes ;
- Parent d'un enfant dyslexique (DYS), et alors : quels sont les signes des personnes DYS, quel est le rôle clé des parents, quelles sont les aides et adaptations utiles pour accompagner au quotidien les personnes DYS.

En complément, cette semaine ce fut également :

- 8 ateliers de mise en situation de handicap qui ont réuni 115 collaborateurs sur Court 37 et les sites Troyens. Ces animations actives et participatives leur ont permis d'aborder, d'apprendre et d'échanger sur le sujet en expérimentant des situations de handicap invisible ;
- 7 binômes Duoday⁹ constitués, dont 3 à Court 37, 2 aux Gayettes, 1 à Croncels et 1 à Court 2.3 ;
- Plusieurs dizaines de personnes en situation de handicap, accompagnées par des ESAT¹⁰ et CAP EMPLOI sont parties à la découverte du site des Gayettes et 8 ont visité le centre logistique Court 2.3 ;
- 130 collaborateurs ont participé, à Troyes, au quizz le handicap, avec des lots mis en jeu pour l'occasion ;

⁹ Un Duoday consiste pour une entreprise, une collectivité ou une association, à l'occasion d'une journée nationale, à accueillir une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire

¹⁰ Etablissement employant des personnes en situation de handicap.

- Plus de 1200 sachets de madeleines et de chocolats - confectionnés par un ESAT - ont été distribués aux collaborateurs à Troyes, Vaucouleurs, SNPP et au Siège ;
- L'ensemble des sites Troyens fleuris par un ESAT spécialisé en horticulture.

D'autres actions en faveur du handicap ont également été menées en 2022 :


- Près de 2500 collaborateurs Lacoste en France ont reçu une série de housses de coussin, conçue par les équipes de confection des Gayerettes : près de deux tonnes de piqué tricoté avec les fils inutilisés, plus de 3000 heures de travail, plus de 2500 kits pliés et conditionnés par l'ESAT de Troyes ;
- L'accompagnement des collaborateurs dans leur démarches RQTH a été poursuivi : 11 nouveaux collaborateurs ont été reconnus et accompagnés. Les dossiers de 4 collaborateurs ont également été renouvelés.

4.2 FONDATION ET AUTRES ACTIONS DE MECENAT

4.2.1 Fondation Lacoste¹¹

Créée en 2006, la Fondation Lacoste a pour mission d'accompagner l'émancipation des jeunes par la transmission des valeurs du sport. René Lacoste croyait fortement à celles-ci comme levier d'émancipation. En cultivant le respect de l'adversaire, l'esprit d'équipe, la motivation et le dépassement de soi, la fondation accompagne les jeunes pour qu'ils puissent grandir et se dépasser. Au travers du programme *Youth*, les bénéficiaires des projets soutenus par la Fondation Lacoste sont des jeunes défavorisés ou en situation de handicap. Depuis 2020, la Fondation soutient aussi l'amélioration des conditions de vie des communautés locales au travers de son programme *Livelihood*¹² dans les domaines de l'éducation, l'environnement et la santé.

En 2022, la Fondation a élargi le champ d'action de son programme *Youth*, qui n'est plus uniquement axé sur le sport comme vecteur d'émancipation des jeunes, mais qui permet aux bénéficiaires de réaliser leur plein potentiel au travers de programmes éducatifs visant leur insertion sociale et professionnelle. La Fondation Lacoste finance en 2022 un total de 30 projets *Youth* répartis dans 19 pays. Parmi ces 30 projets financés, 14 sont des nouveaux projets dont le financement a été initié par la Fondation Lacoste en 2022 :


NOUVEAUX PROJETS <i>YOUTH</i> FINANCES EN 2022 PAR LA FONDATION LACOSTE			
Pays	Association ¹³	Missions de l'association	Projet soutenu
Afrique du Sud	Tennis South Africa 	TSA a pour objectif de promouvoir la pratique du tennis en tant que loisir en Afrique du Sud.	Permettre aux jeunes de Soweto et des <i>townships</i> environnants de pratiquer le tennis en ayant accès au Centre Arthur Ashe.

¹¹ Les actions de la Fondation sont portées par l'ensemble du Groupe Lacoste et pas uniquement Lacoste Opérations.

¹² Pour plus d'information, voir partie 5.4. Livelihood

¹³ Remarque : les projets suivis de la ponctuation « * » ont été sélectionnés en 2021 mais financés en 2022.

<p>Allemagne</p>	<p>Education for free Accomodation*</p> 	<p>Education for free Accomodation souhaite contribuer à une société dans laquelle les gens se respectent les uns les autres. L'organisation œuvre pour apporter un changement positif aux enfants défavorisés sur le plan économique, culturel et structurel.</p>	<p>Offrir au travers du programme <i>Exchange Education for Housing</i> un espace de vie gratuit à des personnes engagées. En contrepartie, elles travaillent comme tuteurs éducatifs pour les enfants défavorisés, les familles et la communauté.</p>
<p>Argentine</p>	<p>Aldeas Infantiles*</p> 	<p>Aldeas Infantiles vise à fournir une assistance aux enfants et aux jeunes en situation de vulnérabilité, en favorisant leur développement et leur autonomie en les plaçant dans un environnement familial protecteur et en renforçant leurs réseaux familiaux, sociaux et communautaires.</p>	<p>Accueillir des enfants en rupture avec leur famille (orphelins ou enfants placés par main de justice) en leur assurant un cadre de vie sécurisant et épanouissant, et une alternative à la vie en foyer social afin qu'ils puissent grandir et recevoir une éducation qui les prépare à l'autonomie et la vie future.</p>
<p>Brésil</p>	<p>Gerando Falcoes*</p> 	<p>Gerando Falcoes a pour ambition de fournir des services d'éducation, de développement économique et de citoyenneté dans les territoires des favelas en y menant des programmes de transformation systémique.</p>	<p>Promouvoir des programmes éducatifs et de développement personnel des jeunes issus des favelas.</p>
<p>Canada</p>	<p>The Remix Project</p> 	<p>The Remix Project vise à égaliser les chances des jeunes étudiants qui rencontrent des obstacles à la poursuite d'une carrière dans les arts et le divertissement.</p>	<p>Promouvoir des programmes professionnels de formation artistique multidisciplinaire à des jeunes talentueux, âgés de 16 à 24 ans et issus de communautés marginalisées et mal desservies de la région du Grand Toronto.</p>

<p>Espagne</p>	<p>Superaccio*</p> 	<p>Superaccio promeut l'auto-amélioration des jeunes en risque d'exclusion sociale par l'éducation et le sport. Leur cible est principalement les jeunes qui n'ont pas réussi à aller à l'école, les jeunes migrants isolés qui sont dans des centres d'accueil ou dans la rue, sans aidants familiaux.</p>	<p>Accompagner socialement et éducativement des jeunes en rupture familiale ou migrants mineurs isolés pour leur permettre de se resocialiser à travers un programme d'activités sportives, cours de langues, projets éducatifs pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.</p>
<p>France</p>	<p>Article 1*</p> 	<p>Article 1 vise à lutter contre l'inégalité des chances en France pour faire en sorte que chaque jeune réussisse en fonction de son potentiel et de ses ambitions, et non de son origine sociale, économique, géographique ou culturelle.</p>	<p>Promouvoir l'égalité des chances au travers de plusieurs programmes d'accompagnement (s'orienter au lycée, réussir ses études, se développer personnellement et professionnellement) pour les jeunes de milieux modestes.</p>
<p>France</p>	<p>Etendart</p> 	<p>Etendart vise à favoriser l'inspiration et le développement personnel de jeunes collégiens en proposant des programmes éducatifs (programmes annuels et/ou stages) intégrant sport, arts créatifs et soutien scolaire.</p>	<p>Contribuer au développement personnel des jeunes de Clichy via la pratique du tennis, la découverte des arts tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires.</p>
<p>Italie</p>	<p>Sport Senza Frontiere</p> 	<p>Sport Senza Frontiere œuvre pour un monde dans lequel le sport est accessible à tous et est reconnu et pratiqué comme un outil d'éducation, de prévention, d'inclusion et de cohésion sociale.</p>	<p>Mettre en place de programmes sportifs et éducatifs en faveur des personnes socialement défavorisées. Les initiatives sont particulièrement axées sur les enfants et les jeunes en situation d'inconfort économique, social ou en risque d'exclusion et de marginalisation.</p>

Japon	<p>Learning for all</p> 	<p>Learning for All souhaite apporter des solutions essentielles à la pauvreté des enfants en fournissant un soutien à l'apprentissage et un lieu d'hébergement aux enfants en difficulté.</p>	<p>Mettre en place des programmes d'éducation et de soutien scolaire pour des jeunes âgés de 6 à 18 ans.</p>
Korea	<p>Child Fund Korea</p> 	<p>Child Fund Korea soutient les enfants issus de familles vulnérables, au travers de la gestion de foyer d'accueil, des centres d'aide sociale et la mise en place d'installations pour les personnes handicapées.</p>	<p>Contribution aux différents programmes de l'organisation.</p>
Maroc	<p>Tibu Maroc</p> 	<p>Tibu Maroc utilise le pouvoir du sport pour concevoir des solutions sociales innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes par le sport.</p>	<p>Viser à l'intégration socio-économique des jeunes marocains en situation de vulnérabilité et l'inclusion socioéconomique de jeunes migrants et des rapatriés marocains pour favoriser leur accès au marché du travail dans les industries du sport en tant que salariés ou entrepreneurs sportifs.</p>
Mexique	<p>Enseña por Mexico*</p> 	<p>Enseña por México vise à développer le leadership collectif pour améliorer l'éducation et élargir les opportunités pour tous les enfants afin qu'ils puissent se forger un meilleur avenir pour eux-mêmes et le monde qui les entoure.</p>	<p>Former des éducateurs sur le développement des compétences spécifiques (créativité et innovation, esprit critique, communication, collaboration, adaptation, intelligence émotionnelle).</p>
UK	<p>London Youth Sport Organisation</p> 	<p>London Youth Sport a pour mission d'améliorer la vie des jeunes à Londres, en les incitant à donner le meilleur d'eux-mêmes. Les jeunes ont besoin d'opportunités en dehors de l'école pour s'amuser avec leurs amis, apprendre de nouvelles compétences, apporter un changement positif dans leurs communautés et façonner la ville dans laquelle ils vivent.</p>	<p>Développer des programmes de développement sportif, d'employabilité, d'action et de participation des jeunes, d'arts et d'éducation en plein air.</p>

Du 22 novembre au 12 décembre, près de 2 600 collaborateurs ont participé à la deuxième édition du challenge 12.12. Au travers de cet évènement solidaire, le principe est de permettre à une association locale de bénéficier d'une dotation de la Fondation Lacoste, grâce au nombre de pas réalisés par les collaborateurs lors de challenges sportifs individuels ou de groupes.

Treize pays Lacoste se sont affrontés pour la bonne cause sur l'application Ouilive, incluant un podomètre pour comptabiliser les pas en direct. Cette année, l'application proposait également des étapes ludiques pour sensibiliser les collaborateurs aux piliers de la démarche RSE *Durable Elegance*.

Au bout des trois semaines de compétition, les pays les mieux classés - grâce aux performances de leurs collaborateurs inscrits - ont débloqué les plus fortes dotations : un don de 15 000€ a été attribué par la Fondation Lacoste à l'association soutenue si le pays se hisse entre la 1^{ère} et la 3^{ème} place, 10 000€ entre la 4^{ème} et la 6^{ème} place et 5 000€ entre la 7^{ème} et la 13^{ème} place.

Cette année, Lacoste en France, 8^{ème} au classement final, a concouru pour l'association Croco Golf Nord, projet social et pédagogique qui permet à des enfants de découvrir gratuitement l'univers du golf pendant toute une saison, au sein du golf public de Lille Métropole. En 2022, ce sont seize jeunes issus de centres sociaux qui se sont initiés à la pratique de ce sport.

En quelques chiffres, l'édition 2022 du Challenge 12.12 c'est :

- 13 pays en compétition ;
- Près de 2 600 collaborateurs participants ;
- 161 957 kilomètres parcourus ;
- Un total de 227 210 802 pas réalisés.

4.2.2 Autres actions de mécénat

D'autres actions de mécénat ont eu lieu en 2022 :

- Deux campagnes de collecte de don du sang ont été menées sur les sites troyens, pour un total de 96 donateurs ;
- 8 jeunes filles de l'association Sport dans la ville ont visité l'usine des Gayettes, pour une immersion au cœur des ateliers de tricotage, teinture, coupe et confection ;
- Le vendredi 17 juin, a eu lieu à Troyes, la traditionnelle soirée de remise des médailles du travail Lacoste après deux années d'interruption dues au Covid. L'occasion lors de cette cérémonie de mettre en lumière l'attachement et la fidélité à Lacoste des 66 médaillés¹⁴ 2022, sans oublier les 96 médaillés 2021 et 2020 ;
- Les équipes des Gayettes ont réalisé une réplique du premier polo conçu et porté par René Lacoste. 5 polos en jersey fluide (matière très proche du modèle d'origine) et 5 en petit piqué ont été livrés ;
- 8 collaboratrices de Lacoste Pull Verdun se sont vu remettre en octobre un diplôme CQP¹⁵ de confection, à la suite d'un parcours de formation entrepris depuis 2020.

¹⁴ Etre médaillé Lacoste, cela signifie avoir travaillé 20, 25, 30, 35, 40, 45 ans (entrée en 1977) pour Lacoste.

¹⁵ Certificat de qualification professionnel

5 COMMUNITIES

5.1 COMMUNICATION RESPONSABLE

Au cours des dernières années, Lacoste Opérations s'est engagé dans une démarche communicante sur ses ambitions en termes de développement durable. La plupart des actions portant sur la communication responsable ont été portées au niveau du Groupe et non uniquement de Lacoste Opérations.

Fin 2020, Lacoste a mis à jour son site Corporate en y introduisant, pour la première fois et accessible au grand public, sa stratégie détaillée de développement durable, "Elégance Durable". Le site a continué d'être alimenté et en mars 2021, le Groupe y a rendu disponible la liste des usines actives de rang 1 à 4 couvrant ainsi les différentes étapes de production depuis la filature du coton jusqu'à la confection des produits. Des informations portant sur 100% des fournisseurs de rang 1 à 4 sont donc publiées sur le site internet.

En 2021, Lacoste Opérations a mis en ligne son premier rapport de Développement Durable. Il intègre l'ensemble de la démarche de développement durable du Groupe et s'attache à préciser les actions mises en place, les points d'avancement et expose les feuilles de route et objectifs à horizon 2025.

En 2022, une seconde version du rapport développement durable a été mise en ligne. Sous la forme d'un rapport d'étape, ce rapport présente l'avancement de Lacoste par rapport aux engagements *Durable Elegance* pris à horizon 2025. Il présente également une partie des nouveaux engagements pris par la Marque et intègre pour la première fois une section sur les produits chaussures et les produits maroquinerie.

Lacoste continue de répondre aux sollicitations des différentes parties prenantes (ONG, initiatives pour une mode responsable, applications de notation) qui cherchent à évaluer la transparence des publications RSE du Groupe : entre autres, le Fashion Transparency Index de Fashion Revolution, l'Ethical Fashion Report de la Baptiste World Aid Foundation ou encore le Benchmark Matières Premières et Biodiversité de Textile Exchange. Pour la première fois en 2022, Lacoste a répondu au questionnaire du Carbon Disclosure Project, ainsi qu'à l'étude Circulytics adressée par la Ellen Macarthur Foundation à ses membres.

Enfin, en 2022, Lacoste a travaillé à la rédaction d'une Charte de Communication Responsable. Celle-ci sera appliquée et publiée en 2023. Un programme de sensibilisation et de formation des équipes Marketing et Communication est également prévu.

5.2 CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITES

Lacoste Opérations s'attache en toute circonstance à se conformer aux lois et règlements s'appliquant à ses activités.

Lacoste Opérations s'applique aussi à respecter et faire respecter par ses Partenaires les grands principes fondamentaux internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- La déclaration de l'OIT sur les droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales y afférentes ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;

- Les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Signataire du Open to All Business Pledge depuis 2019, Lacoste confirme son engagement à assurer un environnement accueillant et sain pour tous, sans considération d'ethnie, d'origine, de sexe, d'identité ou d'expression de genre, d'orientation sexuelle, du statut d'immigrant, de religion ou de situation de handicap. Aucune discrimination n'est ainsi tolérée, et les services en magasins doivent être assurés de la même manière pour tous.



Le Code de Conduite de Lacoste Opérations s'applique à tous les collaborateurs, et détaille les attitudes et comportements attendus au sein de l'entreprise, notamment en matière de vigilance à l'égard de la corruption et du conflit d'intérêt.

La coordination et le suivi des actions en lien avec nos engagements sont assurés par la Direction RSE, rattachée à la Direction Marketing et Branding. En étroite collaboration avec les différentes directions de l'entreprise, l'équipe RSE déploie opérationnellement les priorités définies, pilotées au sein de chaque direction impactée. Le Comex est sponsor et garant de cette démarche et de son application.

5.3 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Avec l'ensemble des partenaires de sa chaîne d'approvisionnement, Lacoste Opérations œuvre à la construction d'un modèle durable pour l'industrie de la mode. Ce modèle repose sur la vision du Groupe d'une prospérité partagée jusqu'aux communautés locales, pour qu'elles bénéficient elles aussi de l'essor des partenaires de Lacoste.

En 2020, le Groupe Lacoste a mis en place un nouveau système de notation de ses fournisseurs. Celui-ci reprend le système préexistant qui s'attachait à évaluer la fiabilité économique et technique de chacun d'entre eux, en leur attribuant un score (A à D) fondé sur des critères de réponse qualité, de solidité financière, de capacité d'innovation ou de respect des délais. Aujourd'hui, s'ajoute à cette première notation une note sociale et environnementale (allant de 0 à 100). En combinant cette double notation, Lacoste a créé un système applicable à tous les fournisseurs de rang 1 à 5, avec 3 niveaux d'excellence – Argent, Or, Platine – répondant aux exigences business et sociétales du Groupe. Sur cette base, les objectifs à 2025 sont :

- 100% des fibres de coton seront produites par des fournisseurs classés "Argent" ou plus ;
- 100% des partenaires manufacturiers pour les produits textiles (rang 1 à 4) seront classés "Argent" ou plus.

En 2022, une mise à jour du système de notation fournisseurs sur sa partie sociale et environnementale a été réalisée pour le rendre plus précis. Au travers d'ateliers impliquant des équipes Lacoste de différentes directions, des indicateurs d'évaluation plus fins ont été définis et une réflexion commune sur la méthodologie de calcul a pu être menée. Ce travail sera poursuivi en 2023 dans le but d'affiner la démarche.

Partout où cela sera nécessaire, le Groupe accompagnera ses fournisseurs dans la mise en place de plans d'actions correctives. Pour ce faire, le Groupe concentre ses efforts sur trois piliers essentiels :

- **CONNAÎTRE** : assurer la traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement ;
- **MESURER** : évaluer les performances sociales et environnementales des fournisseurs de Lacoste Opérations par le biais d'audits et de reportings réguliers ;
- **ENGAGER** : optimiser continuellement les choix d'approvisionnement en favorisant les partenaires qui s'engagent en faveur des meilleures pratiques.

Ces trois piliers guident au quotidien les choix du Groupe dans la sélection de ses fournisseurs, pour la qualité de leurs savoir-faire, l'alignement avec les valeurs du Groupe et sa vision d'un développement durable. Cette vision correspond à un certain nombre de standards de qualité et exigences environnementales et sociales de l'entreprise, synthétisés dans une Charte Éthique Partenaires, qui doit être signée par chacun de nos partenaires. Elle définit les standards s'appliquant en toutes circonstances aux partenaires de Lacoste, et plus particulièrement au sein de la chaîne d'approvisionnement, afin de garantir que :

- Les employés sont traités avec respect et dignité dans un environnement de travail propre à assurer leur santé et leur sécurité ;
- Les opérations de production ou de réalisation de la prestation s'effectuent dans une approche la plus respectueuse possible de l'environnement et en préservant le bien-être animal pour les matières premières issues de l'élevage ;
- Les relations commerciales entretenues par le partenaire sont exemptes de toute manipulation, corruption, trafic d'influence, extorsion ou détournement de fonds et plus généralement de pratiques illicites.

5.3.1 Droits de l'homme et conditions de travail



Lacoste est membre actif de l'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability) et du comité de pilotage de l'initiative. Dans ce cadre, le Groupe :

- Utilise le référentiel d'audit social et environnemental de cette initiative pour contrôler la conformité des usines qui fabriquent ses produits.
- Participe activement à différents groupes de travail et d'échanges de bonnes pratiques avec ses pairs.

L'Initiative for Compliance and Sustainability (ICS) est une initiative multisectorielle qui a pour objectif d'améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle permet aux sociétés membres de collaborer et de mutualiser les audits.

Ses membres utilisent ainsi le même référentiel et la même méthodologie d'audit social afin de contrôler les conditions de travail et de sécurité dans les usines auprès desquelles ils s'approvisionnent. Les audits sont réalisés en semi-annoncé par des auditeurs indépendants. Les résultats des audits sont ensuite partagés au travers de la plateforme ICS entre membres s'approvisionnant auprès de la même usine.

<https://ics-asso.org/fr/>

Des audits sociaux et, lorsque le process industriel utilise de l'eau, des audits environnementaux sont menés sur certaines usines du parc fournisseur. Ces dernières sont accompagnées par Lacoste dans la mise en place de plans d'actions correctifs lorsque des non-conformités ont été identifiées. En cas de non-conformité majeure, le déférencement du fournisseur est envisagé.

D'autres audits portant sur les volets qualité, technique ou risque sont menés afin d'alimenter une évaluation globale du risque et de la performance des fournisseurs. Le résultat de ces audits-permet de statuer sur la relation commerciale entretenue entre Lacoste et chacun de ses fournisseurs.

668 audits ont été réalisés au cours de l'année 2022, dont 576 sociaux et 112 environnementaux :

Type d'audit	Nombre d'audits menés en 2022
Social	576
Environnemental	112
Total	688

Adjoint aux audits sociaux depuis 2021, l'outil Workers' Voice par Ulula est un questionnaire anonyme à l'attention des ouvriers, composé d'une 20aine de questions sur leurs conditions d'embauche et de travail. Après les 3 pilotes réalisés en 2021, l'outil a été étendu en 2022 à 8 pays considérés comme pays à risque. Au total, 59 questionnaires ont été déployés avec plus de 4 460 ouvriers interviewés.

5.3.2 Transparence et traçabilité

En septembre 2022, Lacoste a mis à jour sur son site internet la liste des usines actives de rang 1 à 4, couvrant ainsi les différentes étapes de production depuis la filature du coton jusqu'à la confection des produits. Les usines de production de la chaussure et de la maroquinerie ont été ajoutées à la liste en 2022. Elle continue d'être mise à jour deux fois par an.

Au-delà de la transparence, cette traçabilité étendue permettra d'identifier de manière plus précise encore les leviers d'actions pour améliorer les impacts sociaux et environnementaux des produits de la marque. Pour évaluer ces impacts, des enquêtes sont menées directement auprès des usines identifiées. Les résultats de ces enquêtes sont utilisés pour évaluer l'empreinte environnementale des fournisseurs, ainsi que de définir et prioriser les actions à mettre en œuvre pour réduire l'empreinte environnementale des produits. Les résultats sont également pris en compte dans le système de notation des fournisseurs sur leur performance environnementale.

Lacoste est également enseigne pilote dans un projet commun ICS – ITC (International Trade Center) visant à l'amélioration de la transparence des chaînes de valeur par la création d'une base de données publique ([Sustainability Map](#)) permettant la cartographie des usines de fabrication en accord avec celles-ci. En 2022, Lacoste a continué de travailler avec ses partenaires et 40% de ses usines de rang 1 sont inscrites volontairement dans la base de données.



5.4 LIVELIHOOD

Dans le cadre de sa stratégie *Elégance Durable*, Lacoste s'est donné comme objectif à 2025 de co-financer 50 initiatives bénéficiant aux communautés locales liées à sa chaîne d'approvisionnement.

Pour atteindre cet objectif, le programme *Livelihood* a été mis en place. Deuxième pilier de la Fondation Lacoste, ce programme vise à accompagner les volontés de Lacoste à agir auprès des communautés locales pour améliorer leurs conditions de vie, dans les pays où le Groupe ou ses fournisseurs sont implantés.

La Fondation Lacoste finance en 2022 un total de 9 projets *Livelihood* répartis dans 7 pays. Parmi ces 9 projets, 4 nouveaux projets répartis dans 4 pays ont été sélectionnés et financés par la Fondation Lacoste en 2022 :

NOUVEAUX PROJETS *LIVELIHOOD* FINANCES EN 2022 PAR LA FONDATION LACOSTE

Pays	Association	Missions de l'association	Projet soutenu
Madagascar	<p>Caritas Antsirabe</p> 	<p>Caritas œuvre pour l'amélioration des conditions de vie socio-économiques et des capacités de résilience de la population d'Antsirabe.</p>	<p>Renforcer les offres de formation et insertion professionnelles pour les jeunes défavorisés de Antsirabe.</p>
Tunisie	<p>Association Tunisienne de protection de la nature et de l'environnement</p> 	<p>L'ATNEP agit pour préserver les écosystèmes, les ressources naturelles et la biodiversité dans la région de Cap Bon, Tunisie, au travers de la sensibilisation, la formation et l'initiation de la population à la création de projets dans le domaine de l'environnement.</p>	<p>Former et accompagner un groupe d'agricultrices rurales pour leur permettre d'acquérir et de renforcer leurs compétences dans la gestion de projets et le développement d'activités agricoles génératrices de revenus.</p>
Turquie	<p>TEV - Turkish Education Foundation</p> 	<p>TEV vise à apporter une aide financière, matérielle et un soutien psychologique aux étudiants défavorisés.</p>	<p>Permettre à des jeunes femmes de poursuivre leur scolarité dans l'enseignement supérieur en leur accordant des bourses d'études et en les intégrant dans un programme de mentorat dédié pour qu'elles puissent être inspirées et soutenues tout au long de leur scolarité.</p>
Vietnam	<p>Saigon Children</p> 	<p>Saigon Children agit pour lever les freins à l'éducation des enfants défavorisés au Vietnam spécifiques, en particulier les enfants atteints de handicap.</p>	<p>Améliorer l'accès à l'éducation pour des enfants défavorisés de la province de Dong Nai en finançant des bourses de scolarité, la construction de sanitaires accessibles dans une école, une formation professionnelle pour une douzaine de jeunes malentendants, ainsi que des sessions de sensibilisation des éducateurs et de dépistage de l'autisme chez les enfants.</p>

5.5 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lacoste Opérations travaille le plus possible en collaboration avec différentes parties prenantes, afin de faire progresser ses pratiques et celles de son secteur, mais aussi influencer positivement de manière plus globale l'environnement dans lequel il évolue. Ainsi, le Groupe :

- Reste un employeur important de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine avec 683 collaborateurs travaillant directement dans la région ;
- Permet la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations via sa Manufacturing Academy ;
- Entretient son réseau territorial dans le cadre de l'Union des Industries Textiles ou du Club Textile Intégral ;
- Est partenaire de la Ellen MacArthur Foundation et s'y engage pour donner vie aux principes de l'économie circulaire dans le secteur de l'habillement ;
- Est membre du Fashion Pact, du secrétariat technique du PEF porté par la Commission Européenne et de Paris Good Fashion ;
- Participe à des initiatives sectorielles nationales et internationales : Global Fashion Agenda, AFIRM Group (substances chimiques), ICS (audits sociaux et environnementaux), INTA et ICC/BASCAP (lutte contre la contrefaçon) ;
- Est signataire du Global Compact et de Fashion for Climate.

6 PLANÈTE

Lacoste Opérations prend en compte les enjeux environnementaux pertinents pour son activité et notamment ceux liés au changement climatique, à une gestion plus responsable des ressources naturelles et à la gestion des déchets. Pour répondre à ces enjeux, l'entreprise s'inscrit dans une démarche de progrès continu et s'est fixé trois objectifs à horizon 2025 via sa stratégie *Elégance Durable* :

- Réduire de 15% les impacts environnementaux par produit vendu ;
- Doubler la durée de vie de l'ensemble de la gamme de polos ;
- Donner une seconde vie à 100% des déchets textiles et invendus.

Dans le but de participer à l'effort commun du secteur textile pour réduire ses impacts, Lacoste avait rejoint le Fashion Pact¹⁶ en 2020. Les signataires se sont engagés autour d'un tronc commun de grands objectifs environnementaux. Les premières réunions plénières et tables rondes ont débuté en 2021 et se sont poursuivies en 2022.

En 2022, Lacoste a également continué de participer au secrétariat technique du PEF (Product Environmental Footprint) porté par la Commission Européenne. Le Groupe a en particulier poussé à l'adoption d'une méthodologie Européenne commune pour prendre en compte la durée de vie dans les calculs de l'empreinte environnementale des produits. Le Groupe souhaite encourager l'ensemble du secteur à intégrer la durabilité des produits dans leurs pratiques.

Pour piloter en continu ses actions et se mettre en capacité d'atteindre les ambitions de réduction de son empreinte environnementale, Lacoste s'est doté d'outils lui permettant de mesurer ses impacts. Les mesures réalisées permettent au Groupe d'identifier les écarts et d'orienter des décisions pour identifier et construire les plans d'action les mieux adaptés. En 2022 :

- Lacoste a continué d'utiliser l'outil Glimpact pour produire des analyses environnementales, pour l'ensemble des produits Lacoste ;
- Lacoste s'est doté de l'outil Sweep, outil spécialisé dans la mesure de l'empreinte carbone et le suivi de plans d'action. Une phase pilote a commencé en 2022 et se poursuivra en 2023 ;
- De la même manière, l'outil Thor a été déployé sur l'ensemble des sites Lacoste en France : il collecte les consommations d'électricité et de gaz des usines, points de vente et bureaux en temps réel. Cet outil permettra ainsi d'identifier d'éventuelles anomalies et d'orienter les plans d'action pour optimiser les consommations d'énergie et de gaz ;
- L'outil Tennaxia Reporting, utilisé depuis 2019, facilite la collecte des données environnementales auprès de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la Marque, ainsi que des bureaux et des points de vente du Groupe.

Une attention particulière est également portée à l'impact de l'activité du Groupe sur l'environnement. En ligne avec les réglementations actuelles, un suivi des rejets dans l'air et dans l'eau est ainsi en place, notamment au niveau des activités industrielles soumises à autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Sur les 2 sites industriels de Lacoste Opérations localisés à Troyes, seul le site des Gayettes est soumis à autorisation. Le suivi le concernant est transmis régulièrement aux autorités compétentes.

¹⁶ Coalition mondiale d'entreprises de la mode et du textile, ainsi que de fournisseurs et distributeurs



6.1 GESTION DES DÉCHETS

Avant même d’appréhender la fin de vie des produits, Lacoste considère qu’il est important d’assurer une seconde vie à toutes les matières textiles non utilisées : rouleaux de tissus, chutes de coupe, produits ne passant pas les tests de qualité ou encore invendus. Pour répondre à l’objectif de donner une seconde vie à 100% des déchets textiles et des invendus à horizon 2025, la stratégie Global Recycling couvre l’ensemble des enjeux liés à la seconde vie des déchets et chutes de production. Elle s’organise en 3 piliers :

- La zéro destruction des déchets et des invendus textiles pré-consommation ;
- La recyclabilité des produits textiles post-consommation via le développement de matières recyclées en *closed loop*¹⁷ ou en *open loop*¹⁸ ;
- La circularité au travers de programmes pilotes de récupération de produits Lacoste post-consommation.

En 2022, 523,56 tonnes de déchets ont été produites par les sites de Lacoste Opérations :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Volume de déchets produits (t)	1 083,06	556,40	543,67	523,56	-3,70%

6.2 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

C’est entre le champ où sont produites les fibres textiles (Rang 5) et la mise en rayon des produits (Rang 0), que se joue la majorité des impacts environnementaux dans le cycle de vie complet de ceux-ci. Dans un objectif de réduction des consommations énergétiques, d’eau et d’amélioration de certains processus de fabrication, le projet Rainbow a été déployé en 2021.

Dans la continuité du projet Rainbow, le projet Poséidon a débuté en 2022 sur le site des Gayettes. Ce projet vise à la réduction des consommations d’eau et à la réutilisation de l’eau utilisée dans les processus de production, à horizon 2026.

6.2.1 Eau

Du fait de ses activités industrielles de teinture, Lacoste Opérations est un important consommateur d’eau. La consommation totale (bureaux inclus) en 2022 était de 224 342,50 m³. Près de 97% de la consommation totale d’eau est liée au site des Gayettes qui abrite l’activité teinture.

Volume d’eau consommé (m³) :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Volume d’eau consommée (m ³)	270 275,00	191 033,68	207 660,00	224 342,50	+8,03%

¹⁷ Utilisation de matière recyclée issue des pertes textiles Lacoste, dans le but de pouvoir la réintégrer dans la production de certains produits.

¹⁸ Utilisation de matière recyclée extérieure, non issue des pertes textiles Lacoste, dans le but de pouvoir la réintégrer dans la production de certains produits.

6.2.2 Matières premières

Sur les 1 737,03 tonnes de matières premières utilisées en 2022 par Lacoste Opérations, le coton représente à lui seul 97% avec 1 685,91 tonnes. La deuxième matière la plus consommée étant la laine avec 47,79 tonnes.

Consommation des principales matières premières (t) :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Coton (t)	1 533,70	998,00	1 376,00	1 685,91	+22,52%
Laine (t)	61,60	37,00	47,00	47,79	+1,68%
Lin (t)	-	-	-	3,33	-
Total (t)	1 595,30	1 035,00	1 423,00	1 737,03	22,07%

Concernant les matières premières, Lacoste a une double ambition : viser la meilleure qualité de produit fini et optimiser l'utilisation des matières. Cela se traduit notamment par des efforts constants en vue de limiter les déchets de tissu durant les différentes étapes de transformation (tricotage, teinture, matelassage et coupe). Le Groupe dispose également de machines de tricotage innovantes sans couture (tricotage 3D) permettant de diminuer les déchets textiles.

Vis-à-vis de sa consommation de substances chimiques, Lacoste utilise un dispositif permettant de doser au mieux les quantités de produits consommés : des protocoles de teinture ou d'impression sont élaborés entre les fournisseurs de colorants et les utilisateurs, et les recettes de teinture sont évaluées par le laboratoire de développement. Les quantités de chaque ingrédient sont ainsi définies pour un résultat optimum de coloris et de résistance.

6.2.3 Énergies et fluides

En 2022, la consommation énergétique totale de Lacoste Opérations s'est élevée à 39 666,07 MWh, dont près de 80% pour le site industriel des Gayettes. Le Groupe consomme principalement du gaz et de l'électricité. En 2022, la consommation de fluides frigorigènes a été intégrée au reporting environnemental : 14,94 kg de fluides frigorigènes ont ainsi été consommés.

Consommations d'énergies (MWh) :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Gaz (MWh)	27 788,72	23 893,50	31 362,30	29 427,43	-6,17%
Pétrole (MWh)	7,23	7,69	-	1931,52	-
Electricité (MWh)	8 242,38	6 641,54	7 481,43	7 489,12	+0,10%
Vapeur pour chauffage (MWh)	430,00	805,00	1 285,00	818,00	-36,34%
Total	36 468,33	31 347,73	40 128,73	39 666,07	-1,15%

6.3 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Lacoste Opérations est sensibilisé aux risques liés au changement climatique, et prend en compte aussi bien les risques physiques que de transition. En 2021, le Groupe a défini et a soumis des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre à la *Science Based Targets initiative (SBTi)*, en conformité avec les engagements pris dans le cadre du Fashion Pact et de l'UNFCCC :

- Scope 1 & 2 : réduction des émissions en absolu de 47% à horizon 2030 (par rapport à 2019) ;
- Scope 3 : réduction des émissions par produit vendu de 37% à horizon 2030 (par rapport à 2019).

En 2022, ces objectifs sont en cours de validation par la *Science Based Targets initiative*.

Les principaux postes d'émission de GES au long de la chaîne de valeur de la fabrication des produits sont :

- Les émissions liées à la production des matières premières (principalement coton et laine) ;
- Les émissions liées à l'acheminement de ces matières premières dans les sites de production ;
- Les émissions liées à la fabrication des produits finis ;
- Les émissions liées à l'acheminement des produits finis au niveau des points de vente ;
- Les émissions de nos points de vente ;
- Les émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs ;
- Les émissions liées à l'usage des produits ;
- Les émissions liées à la fin de vie des produits.

À date, un reporting a été mis en place sur les émissions du scope 1 & 2 au sens du GHG Protocol (émissions directes liées aux consommations d'électricité, de gaz, de fuel des opérations). Certains postes d'émissions du scope 3 (émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs (voiture hors flotte interne, train, avion) et à une partie du transport de marchandises amont), sont inclus dans les chiffres présentés dans ce rapport.

Les émissions communiquées, et présentées ci-dessous, ont été calculées sur la base des facteurs d'émissions de l'Agence de la transition écologique (ADEME) en intégrant la combustion. Lacoste Opérations étudie la possibilité d'élargir le reporting à d'autres postes d'émissions du scope 3, notamment en ce qui concerne la production et l'acheminement des matières premières. L'augmentation de près de 76% en 2022 par rapport à 2021 peuvent s'expliquer par :

- La réintégration des émissions liées aux déplacements professionnels et aux transports de marchandise, exclues du rapport 2021 ;
- Une augmentation de la distance parcourue et des consommations des voitures à essence, s'expliquant notamment par un retour sur site accru des collaborateurs en 2022 ;
- L'intégration des émissions liées à la consommation de fluides frigorigènes dans le calcul des émissions liées aux consommations d'énergies et de fluides.

En 2022, les émissions de GES¹⁹ (tCO₂e) s'élèvent ainsi à :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Déplacements professionnels (tCO ₂ e)	1 655,00	54,97	NA	783,20	-
Energies et fluides (tCO ₂ e)	6 579,69	4 449,27	5 825,74	7 110,60	+22,05%
Flotte interne (tCO ₂ e)	299,80	283,31	223,16	331,29	+48,45%
Marchandises (tCO ₂ e)	1 341,99	4 032,20	N/A	2 404,58	-
Total (tCO₂e)	9 876,48	8 819,75	6 048,91	10 629,67	+76,34%

7 PRODUCT

Les études réalisées sur l'impact environnemental de Lacoste depuis 2019, complétées par les objectifs de réductions des gaz à effet de serre soumis en 2021 à la *Science Based Targets initiative (SBTi)*, mettent en avant la part prépondérante du scope 3 dans le bilan carbone du Groupe. Ceci justifie la priorité donnée par *Durable Elegance* à la réduction de l'empreinte environnementale des produits, au travers de 3 objectifs à horizon 2025 :

- Réduire de 15% les impacts environnementaux par produit vendu ;
- Doubler la durée de vie de l'ensemble de la gamme de polos ;
- Donner une seconde vie à 100% des déchets textiles et invendus.

Pour répondre à ces objectifs, la stratégie d'écoconception et en particulier l'approvisionnement des matières premières constitue un des leviers importants pour la réduction de l'empreinte environnementale des produits. L'objectif est d'avoir 90% de matières plus responsables dans les collections, dont 100% de coton plus responsable, à horizon 2026.

7.1 ÉCO-CONCEPTION

L'éco-conception n'est pas une idée nouvelle chez Lacoste. Conformément aux engagements pris dans le cadre du "Global Fashion Agenda", des modules de formation, pour développer la vision collective et stimuler la culture de l'innovation en respectant les grands principes de l'économie circulaire ont été réalisés en 2020.

Pour continuer à intégrer les principes de l'économie circulaire dans la conception de ses produits et pour mieux guider ses équipes, Lacoste utilise Glimpact, un outil de calcul d'impact environnemental, pour produire des analyses de cycle de vie et distinguer parmi ses références, celles qui offrent les meilleures performances environnementales de celles qui nécessitent d'être optimisées.

Lacoste travaille également aux problématiques liées à la fin de vie des produits et œuvre pour trouver des solutions industrielles permettant de donner une seconde vie à 100% des déchets textiles et invendus à horizon 2025. Des solutions sont également en cours de recherche pour permettre notamment aux déchets de fabrication d'alimenter d'autres chaînes de production, et trouver les meilleurs procédés de recyclage. L'objectif de Lacoste est ainsi de réduire les impacts du produit sur l'environnement durant tout son cycle de vie, en les identifiant dès la phase de conception.

Ainsi, pour continuer à mieux guider ses équipes dans leur choix et l'évaluation des différentes options de conception, Lacoste a animé en 2022 deux *Eco Design Event*, journées dédiées à l'écoconception :

- Une première journée sous la forme d'une présentation stratégique pour représenter les bases de l'écoconception et redonner aux équipes le contexte environnemental et légal de la démarche dans laquelle Lacoste s'inscrit. La présentation a été suivie d'un salon matières au cours duquel un ensemble de fournitures et de matières écoresponsables a été présenté.
- Une deuxième journée sous la forme d'ateliers où l'ensemble des équipes présentes, accompagnées par un expert environnemental, a mis en pratique l'écoconception autour d'un produit Lacoste.

Ces deux journées vont aboutir sur la rédaction d'un livret de l'éco-conception, utilisable par les équipes dès 2023.

7.2 QUALITE ET SECURITE DES PRODUITS

Lacoste est très attaché à la qualité de ses produits que ce soit dans la sélection des matières premières ou les différents contrôles et tests qualité qui jalonnent les différentes étapes de production.



25 km de fil en pur coton pour réaliser un polo L.12.12 de 230g

27 opérations pour assembler un polo

14 000 points de broderie pour assembler un croco

Le Groupe suit depuis 2013 les travaux et recommandations de l'AFIRM Group, dont la mission est de réduire l'utilisation et l'impact des substances chimiques dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Une liste de substances interdites (RSL) dans le produit fini est ainsi en vigueur au sein de Lacoste Opérations, et le Groupe collabore avec l'AFIRM en participant à des groupes de travail afin d'améliorer la cohérence de tous les laboratoires qui travaillent pour la marque, et alimenter la recherche pour trouver des solutions alternatives aux substances réglementées. Lacoste respecte les standards imposés par la norme européenne REACH.

Conformément à ses engagements pris en 2020 vis-à-vis de ChemSec, Lacoste continue de bannir les PFAS.

Un cahier des charges réglementaire impose les normes les plus restrictives à tous les produits Lacoste, à travers notamment un protocole de test spécifique : tous les produits Lacoste doivent garantir le meilleur niveau de qualité et de sécurité. Des tests sont ainsi effectués en cours de production, et des plans de tests sont mis en place pour les produits les plus récurrents. Lacoste tient notamment à aller au-delà de la réglementation concernant les normes hypoallergéniques : certains allergènes vont ainsi rentrer dans le scope des substances à surveiller dans les produits, avec des seuils de présence à ne pas dépasser. En 2022, le cahier des charges réglementaire a été complété par un paragraphe sur la durabilité produit.

Des audits portant sur les volets qualité et technique des produits sont menés auprès de chaque fournisseur. Les contrôles qualité sont faits à chaque commande, les tests de performance sont réalisés en phase de développement pour le choix optimum puis sur le premier lot de production, les tests sur les substances comprises dans la RSL sont également menés sur le premier lot de production, et les audits de sites sont menés au maximum tous les 2 ans. En 2022 :

- 100% des modèles ont été testés sur les critères du cahier des charges "Qualité et Réglementation" ;
- Le taux de non-conformité des produits des collections SS22 et FW22, distribués pendant l'année 2022, s'élève à 0,77%²⁰.

Parallèlement à la RSL, Lacoste s'est inscrit en 2021 dans la démarche ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals). L'ambition de cette initiative est de limiter l'utilisation de substances chimiques préoccupantes et de préserver l'environnement local à proximité des zones de production liées à l'ennoblissement des étoffes (teinture principalement). La démarche ZDHC s'articule autour de deux piliers :

- Avoir une meilleure connaissance des produits chimiques et apprendre à mieux les utiliser ;
- Amener les industriels à réfléchir à l'impact de leur métier.

Son déploiement s'est poursuivi en 2022.

Dans cette optique, Lacoste a travaillé au déploiement d'une MRSL (Manufacturing Restricted Substance List), qui a été ajoutée au cahier des charges réglementaire en 2022. Elle concerne, outre les substances

²⁰ Le taux maximal de non-conformité accepté par Lacoste est de 1,50%.

chimiques intervenant dans le process de traitement des matières, toutes celles utilisées pour le nettoyage et l'entretien des équipements industriels.

Lacoste a développé son propre protocole de tests pour disposer d'un chiffrage objectif de la durabilité des produits, en complément de ceux réalisés pour leur qualité et leur sécurité. Ce protocole, vérifié et approuvé par Quantis en 2020, permet de quantifier :

- La stabilité (déformation et rétrécissement) ;
- L'aspect (blanchiment et apparition de trous) ;
- L'évolution de la couleur (résistance de la couleur aux lavages, à la sueur, à la lumière et aux frottements) ;
- La résistance à l'éclatement (après application d'une certaine pression sur la maille).

C'est sur la base de ce protocole que Lacoste peut désormais se fixer des objectifs de durée de vie de ses produits. D'ores et déjà, l'objectif à horizon 2025 est de doubler la durée de vie de l'ensemble de sa gamme de polos.

7.3 MATIERES PREMIERES

7.3.1 Coton

La stratégie matières premières de Lacoste vise à augmenter progressivement la part de matière plus responsable dans les produits, tout en conservant leur qualité et leur durabilité. En particulier, la Marque travaille à l'identification de ses sources de coton cultivé selon des standards permettant de valider des pratiques agricoles plus responsables, avec pour objectif d'avoir 100% de coton plus responsable en 2026 dans ses collections. En 2022, près de 40% du coton contenu dans les collections des produits textiles est du coton biologique certifié GOTS.

Lacoste a mené des travaux pendant deux ans sur les origines de sourcing de son coton. Ces travaux avaient notamment pour objectif de garantir le plus haut niveau de qualité de fibre possible, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux mais également la transparence et traçabilité au niveau du champ de coton. À la suite de ces travaux, Lacoste avait sélectionné en 2020 4 pays pour son approvisionnement en coton : le Pérou, la Turquie, l'Australie et les Etats-Unis. Au cours de l'année 2021, deux nouveaux pays sont venus s'ajouter à cette liste : le Brésil et la Grèce. En 2022, un pilote sur une nouvelle procédure de sélection de coton a été mené en Turquie avec deux fournisseurs.

Le travail initié en 2020 avec la Fondation Earthworm, sur la construction d'une méthodologie d'évaluation sociale et environnementale de son approvisionnement en coton, s'est poursuivi en 2021. En 2022, la Fondation a rendu une étude sur les pratiques de culture de coton dans la zone de Piura au Pérou.

Lorsque Lacoste utilise du coton biologique, celui-ci est certifié GOTS. Lacoste procède par ailleurs lors de chaque récolte à des tests ADN afin de vérifier l'absence d'OGM dans le coton biologique.

7.3.2 Autres matières : Certifications et bien-être animal

Lacoste continue de travailler activement pour renforcer ses exigences sur la traçabilité de son approvisionnement en matières premières tout en garantissant le respect du bien-être animal.

La fourrure, l'angora, le mohair ainsi que les cuirs exotiques sont ainsi toujours interdits chez Lacoste. Des exigences sur les conditions d'élevage des animaux pour la laine (interdiction du mulesing) et le duvet (animaux morts élevés pour leur viande, production de foie gras exclue) sont imposées aux fournisseurs pour garantir le respect du bien-être animal.

L'utilisation de certifications exigeantes sur les matières premières animales s'effectue progressivement et Lacoste en tant que membre du Textile Exchange privilégie celles qui en sont issues : RWS pour la laine, RDS pour le duvet, GRS pour les matières recyclées, RAS pour la laine d'Alpaga et SFA pour le cachemire.

Le cuir utilisé pour fabriquer des produits Lacoste doit en outre provenir de tanneries certifiées par le Leather Working Group.

7.4 CONTREFAÇON

Lacoste est aussi activement engagé dans la protection de sa Marque, vecteur de son authenticité et empreinte de son héritage. Une équipe dédiée à la protection et à la défense des droits de propriété intellectuelle de Lacoste travaille en partenariat avec les autorités publiques dans le monde entier.

La lutte contre la contrefaçon fait partie intégrante de la responsabilité sociétale d'entreprise de Lacoste. La contrefaçon est un commerce illicite, irrespectueux du droit de travail, des standards de sécurité et des normes environnementales. La combattre sert à protéger les intérêts de ses clients, partenaires et salariés, et préserver sa capacité d'investissement et d'innovation.

A ce titre, Lacoste (MF Brands Group) occupe des postes de pilotage au sein des associations de lutte contre la contrefaçon et le commerce illicite (UNIFAB, INTA).

En 2022, Lacoste a poursuivi son travail de lutte contre la contrefaçon en :

1. Participant à des campagnes de sensibilisation du public sur les dangers sociaux, économiques et sanitaires de la contrefaçon. Exemple de l'[Unifab](#) ;
2. Initiant environ 5 000 opérations de saisie de contrefaçons dans le monde ;
3. Interceptant plusieurs millions de faux articles ;
4. Supprimant des dizaines de milliers d'annonces visant à la promotion et la vente de produits contrefaisant les droits de Lacoste sur les plateformes internet, les sites e-commerce et les réseaux sociaux.


8 TABLE DES INDICATEURS PAR THEMATIQUE DE RISQUE

Thématique	Indicateur	Valeur 2021	Valeur 2022	Section dans le document
Chaîne d'approvisionnement responsable	Nombre d'audits auprès des usines de fournisseurs	561,00	688,00	5.3.1
	Dont audits sociaux	482,00	576,00	5.3.1
	Dont audits environnementaux	79,00	112,00	5.3.1
Environnement	Volume total d'eau consommée (m ³)	207 660,00	224 342, 50	6.2.1
	Volume total de déchets produits (t)	543,27	523,56	6.1
	Consommation totale d'énergie (MWh)	40 128,73	39 666,07	6.2.3
	Emissions de GES (tCO ₂ e)	6 048,91	10 629,67	6.3
Communication	Part des fournisseurs de rang 1 à 4 dont les informations sont publiées sur le site internet	100%	100%	5.3.1
Santé et sécurité au travail	Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 000 heures travaillées)	5,78	9,80	4.1.3
	Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées)	0,33	0,21	4.1.3
Engagement et bien-être des collaborateurs	Taux de turnover	9,50%	21,02%	4.1.1
	Part de femmes dans les effectifs	61,00%	61,94%	4.1.1
	Part des femmes parmi les N-1 Comex	53,20%	46,88%	4.1.1
	Part de la masse salariale consacrée à la formation	0,59%	1,70%	4.1.2.2
	Nombre d'heures de formation	9 752,50	13 015	4.1.2.2
	Nombre de personnes formées	448	701	4.1.2.2
Propriété intellectuelle et protection de la marque	Nombre d'opérations de saisie de contrefaçons menées dans le monde	4 000	5000	7.4
Qualité et sécurité des produits	Part des produits testés selon le cahier des charges "Qualité et Réglementation"	100%	100%	7.2
	Taux de non-conformité	1,48%	0,77%	7.2

9 NOTE MÉTHODOLOGIQUE 2021

9.1 PERIMETRE DE REPORTING

Les informations présentées dans ce rapport portent sur 100 % de l'activité de la Société Lacoste Opérations en France. Le périmètre de Lacoste Opérations en France comprend donc un site administratif à Paris (Court 37) et à Troyes (Croncels) ainsi que deux sites industriels également basés à Troyes (Gayettes et Verdun). Pour l'exercice 2022, les salariés des sites Solodi, Court 2.3 et Anatole France rattachés à Lacoste Opérations ont été intégrés aux indicateurs sociaux. Comme ces salariés ne représentent qu'une part minime des effectifs de ces sites, les indicateurs environnementaux présentés dans ce rapport n'incluent pas les sites Solodi, Court 2.3 et Anatole France.

 Les informations précédées de ce logo couvrent un périmètre plus large que les seules activités de la Société Lacoste Opérations en France. Elles sont donc hors périmètre de la DPEF.

9.2 DONNÉES SOCIALES

9.2.1 Taux de turnover

Pour calculer le renouvellement de l'ensemble des effectifs Lacoste Opérations, le périmètre du calcul du taux de turnover a été élargi en 2022. Il ne concerne plus uniquement les contrats en CDI, mais intègre désormais également les contrats en CDD (dont les contrats de professionnalisation) et les contrats en alternance :

$$\begin{aligned} & \text{Taux de turnover année } N \\ & = \frac{(\text{nombre d'entrées au cours de l'année } N + \text{nombre de sortie au cours de l'année } N)/2}{\text{effectif en début d'année } N} \end{aligned}$$

Les collaborateurs dont le contrat vient à être modifié ou soumis à une mobilité interne au cours de l'année N ne sont pas comptabilisés comme une sortie dans les effectifs, sauf s'il s'agit d'un renouvellement d'un contrat en CDD.

9.2.2 Effectifs de clôture

Les collaborateurs dont le contrat se termine le 31 décembre de l'année N ne sont pas inclus dans l'effectif de fin de l'année N.

9.3 FLOTTE INTERNE DE VÉHICULES

Étant donné que les collaborateurs Lacoste France, Lacoste Holding et Maus Frères International Services (MFIS) partagent les mêmes locaux que les collaborateurs Lacoste Opérations, leur émissions CO₂ liées à l'usage des véhicules de fonction et de service ont également été prises en compte dans cette base de données.

9.4 FLUIDE ET ENERGIE

En 2022, le nouveau système de reporting a permis d'ajouter au périmètre les quantités de gaz réfrigérants, ainsi que les quantités de fioul consommé lors des essais mensuels sur le groupe électrogène de Court 37. Les consommations de fioul des mois de janvier et février ont été estimées en l'absence de données réelles.

9.5 EMISSIONS DE GES

Des travaux étant en cours pour améliorer la précision de ces indicateurs et les données disponibles ne couvrant qu'une partie peu significative du Scope 3, les données 2022 sur les émissions de CO₂ liées aux déplacements des collaborateurs et au transport des marchandises n'ont pas été intégrées aux travaux de vérification de l'organisme tier indépendant.

Ce rapport est constitué de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) de Lacoste Opération S.A. au titre de l'exercice civil et fiscal 2022, et d'éléments complémentaires pour produire la Communication on Progress (CoP) du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces éléments complémentaires sont les suivants : "Déclaration de soutien continu" en page 4, avant-dernier paragraphe de la section "Conduite responsable des activités" en page 18, paragraphes "Leadership Academy" et "Customer Experience Academy" de la section "Formation" en pages 12 et 13 et la section "Fondation Lacoste" en pages 15, 16 et 17.

A noter que seules les informations de la déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet d'une vérification de l'Organisme Tiers Indépendant EY, dont le rapport sur la conformité de la déclaration et la sincérité des informations contenues est disponible en page



Lacoste Opérations S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification
de la déclaration de performance extra-financière**

EY & Associés



Lacoste Opérations S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n°3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de l'Entité.



Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'Entité

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.



Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre septembre 2022 et mars 2023 pour une durée totale d'intervention de six semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant les directions RSE, ressources humaines, santé et sécurité, qualité et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'Entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du même code ;

¹ ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'Entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (chaîne d'approvisionnement responsable, qualité et sécurité des produits, santé et sécurité au travail, environnement), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans l'entité listée ci-après : Les Gayettes ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une entité contributrice listée ci-dessus et couvrent entre 37 % et 80 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (37 % des effectifs, 80 % des consommations d'énergie) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 8 mars 2023

L'Organisme tiers indépendant
EY & Associés



Thomas Gault
Associé, Développement Durable

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

Informations sociales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Turnover (%). Part des femmes parmi les N-1 des membres du COMEX (%). Part des femmes dans les effectifs (%). Effectifs totaux à fin 2022. Taux de fréquence des accidents du travail (Nb / millions d'heures travaillées). Taux de gravité des accidents du travail (Nb de journées perdues / mille heures travaillées).	La santé et la sécurité des collaborateurs. L'engagement et le bien-être des collaborateurs (attractivité, rétention, dialogue social, accords collectifs, formation, égalité hommes / femmes, lutte contre les discriminations, insertion de personnes handicapées). Le pilier « People » de la stratégie RSE (« Elégance Durable »).
Informations environnementales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Consommation d'énergie (MWh). Consommation d'eau (m ³). Quantités de déchets produits (t). Emissions de gaz à effet de serre - Scope 1 (teqCO ₂). Emissions de gaz à effet de serre - Scope 2 (teqCO ₂).	Les mesures de prévention de la pollution (rejets dans l'air, dans l'eau et dans les sols). Le changement climatique (postes significatifs d'émissions, mesures d'adaptation). L'économie circulaire et l'éco-conception. Le pilier « Planet » de la Stratégie RSE (« Elégance Durable »).
Informations sociétales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Nombre d'audits sociaux auprès des usines de fournisseurs. Nombre d'audits environnementaux auprès des usines de fournisseurs. Taux de non-conformité.	La gestion de la sous-traitance et des fournisseurs. Les mesures prises pour assurer la qualité et la sécurité des produits. Le pilier « Communities » de la stratégie RSE (« Elégance Durable »).